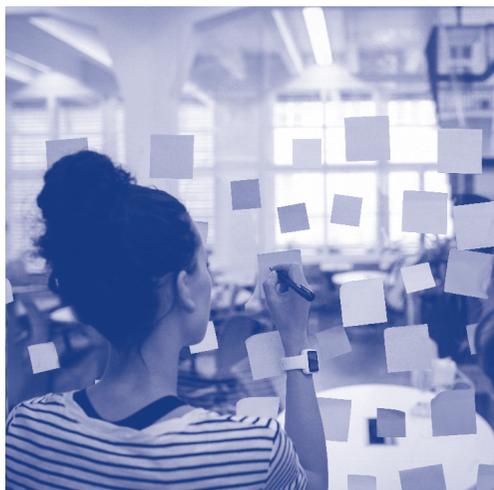


LE QUI FAIT QUOI

La Commission Européenne a pris l'initiative, avec son président Jean-Claude Juncker du Plan d'Investissements Stratégiques pour l'Europe. La Banque Européenne d'investissement est l'organisme qui coordonne le Fonds Européen d'investissement Stratégique. C'est la BEI qui sélectionne les projets, qui sont validés par un comité d'investissement indépendant. En parallèle, un portail européen (EIPP) pour les projets d'investissement et la plateforme de conseil pour les entreprises (EIAH) accompagnent les porteurs de projet dans leur démarche.

Les acteurs qui suivent le plan :

- LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS est mobilisée sur le terrain pour accompagner les éventuels porteurs de projets et participer au financement
- LE COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'INVESTISSEMENT qui représente l'Etat français travaille au plus près des porteurs de projets dans la préparation et la présentation de leur dossier.
- BPI FRANCE met à disposition des PME des financements au titre du Plan Juncker sous la forme du Prêt Innovation et du Prêt d'Amorçage Investissement.



POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez nos vidéos illustrant le Plan Juncker et quelques exemples sur notre site : <http://maison-europe-rennes.org>

Retrouvez notre publication :
L'Europe en marche n°12 – le plan d'investissement : renouer avec la croissance et l'emploi.

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux :
[#investEU](#)

Direction de la publication : Jeanne-Françoise Hutin
Rédaction : Marie-Pierre Vadrenne et Sébastien Besseau
Conception : Clément Wibaut
Impression : imprimerie du Rimon
Dépôt légal : mai 2017

Numéro offert réalisé par la Maison de l'Europe de Rennes et Haute Bretagne, Centre d'Information Europe Direct

www.maison-europe-rennes.org
maisoneuropederennes@gmail.com
facebook : Maison Europe Rennes
twitter : Mde_Cied_Rennes



la présente publication n'engage pas la Commission européenne



MAISON DE L'EUROPE DE RENNES ET HAUTE BRETAGNE
CENTRE D'INFORMATION EUROPE DIRECT

LE PLAN JUNCKER, EN QUOI CA ME CONCERNE ?

Depuis 2007, en Europe est observé un déficit des investissements alors que ceux-ci sont nécessaires au bon fonctionnement de l'économie. C'est pourquoi la Commission Européenne, par la voix de son président, Jean-Claude Juncker, a mis en place depuis 2014 le Fonds d'Investissement Stratégique Européen, dit Plan Juncker. Concrètement, il s'agit d'insuffler 315 milliards d'euros dans l'économie réelle sous la forme d'investissements additionnels pour relancer la croissance et créer plus de 2 millions d'emplois ! Le retour de la croissance, de l'emploi et de la confiance dans l'Union Européenne est visé à travers cette initiative.

Mis en œuvre depuis 2015, ce plan d'investissement a atteint plus de la moitié de son objectif en mai 2017 avec déjà 194 milliards d'euros investis. Il vient d'être prolongé et augmenté à hauteur de 500 milliards d'euros à l'horizon 2020 !



ETAT DES LIEUX



→ EN EUROPE, le Plan Juncker c'est :

194 milliards d'euros investis sur les 315 milliards prévus qui seront atteints à la mi-2018

175 projets d'infrastructures approuvés

247 conventions de financement approuvées pour près de 385 000 PME

422 opérations approuvées dans 28 pays de l'UE



→ EN FRANCE, le Plan Juncker c'est :

57 projets retenus

37 projets « innovation et infrastructure »

20 projets « financement des petites et moyennes entreprises »

4.1 milliards d'euros investis directement par la BEI

22 milliards d'euros d'investissements dus au Plan Juncker

Deuxième état bénéficiaire après l'Italie

RELANCE

DE LA CROISSANCE

DE L'EMPLOI

DE L'INVESTISSEMENT

DE LA CONFIANCE

DE LA SÉCURITÉ

1

DES EXEMPLES LOCAUX



→ BRETAGNE : *Technicolor*, entreprise française d'audiovisuel et multimédia, est présente dans plusieurs régions françaises avec notamment un site à Cesson Sévigné en Ille-et-Vilaine (qui regroupe 200 chercheurs). Elle a reçu un prêt total de 90 millions d'euros dont 55 millions d'euros pour la France. L'investissement se fera dans la recherche et le développement pour accompagner ses projets actuels. Elle pourra ainsi continuer d'être un des principaux leaders de son secteur d'activités.



→ PAYS DE LA LOIRE : *Daher*, entreprise d'aéronautique française, disposant de plusieurs sites en Loire Atlantique, en France et dans le monde, a reçu 60 millions d'euros du Plan Juncker pour soutenir son programme d'investissement et ses projets d'innovation industrielle du groupe. L'usine de Nantes est particulièrement impactée par cette volonté de modernisation de l'outil industriel.



→ NORMANDIE : *Maître Laitier du Cotentin*, société coopérative agricole française, a fait appel pour la construction et l'exploitation de sa nouvelle usine de Méautis en Normandie aux financements du Plan Juncker. L'investissement sera de 55 millions d'euros pour ce nouveau site de traitement du lait avec 200 nouveaux emplois qui seront créés.

2

Plusieurs projets sont en cours sur tout le territoire, dans le domaine du BTP, par exemple le groupe SNI a obtenu 500 millions d'euros pour construire 13 000 logements intermédiaires. Cela va amener à la création de 16 000 emplois dans le secteur ! Ou encore le projet Ginkgo qui vise à réhabiliter des friches industrielles polluées et libérer de l'espace dans les centres urbains pour la construction de logements et de parcs aussi bien dans la région lyonnaise, la région parisienne ou encore dans le nord de la France.

Et dans le Grand Ouest :



→ NUMÉRIQUE : le Plan Juncker soutient des projets qui permettront à chacun une meilleure connexion et un meilleur accès aux technologies de communication et à l'information. En Alsace par exemple la fibre optique est installée avec des fonds du Plan Juncker.



→ SANTÉ : le Plan Juncker finance des projets de médecine de proximité comme en Irlande où de nombreux établissements ont pu voir le jour grâce aux investissements européens favorisant l'accès de la santé à tous.



→ TRANSPORT : dans le Pas de Calais, le syndicat mixte des transports Artois-Gohelle (Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay) a reçu 110 millions d'euros d'investissements pour la construction et la mise en service de bus à Haut Niveau de Service. La mobilité est donc favorisée afin de permettre aux habitants de disposer de moyens de transports de qualité.



→ RECHERCHE ET INNOVATION : le Plan Juncker a permis aussi de véritables avancées pour le bien être de tous notamment dans la recherche contre des maladies comme le cancer ou alzheimer via les fonds d'amorçage *Quadrivium*.



→ ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE : l'exemple de *SEM Energie Posit'if* qui a rénové et mis aux dernières normes environnementales des immeubles en région parisienne avec des financements du Plan Juncker. Il s'agit d'un financement de 100 millions d'euros, à terme entre 8 000 et 10 000 logements seront rénovés dans le but d'économiser l'énergie.

3